

SUJETS D'ÉTUDE POUR LES ÉTUDIANTS PAGES¹

- Les partis politiques (organisation, fonctionnement, caractéristiques, etc.)
- Les parlementaires (portrait socio-économique)
- Les fonctions parlementaires (rôle et responsabilité)
- chef de l'opposition, présidence, leader, whip, lieutenant gouverneur, etc.)
- Les officiers du Parlements (rôle et responsabilité)
- greffiers, sergents d'armes, etc.)
- Le rôle des ministres à l'Assemblée nationale
- Le rôle du premier ministre à l'Assemblée nationale
- Le rôle des attachés politiques au Parlement
- Le caucus (rôle et fonctionnement)
- Les femmes à l'Assemblée (portrait, attitudes, une manière différente de faire la politique)
- La discipline de parti (manifestation de la discipline en chambre, dissension, etc.)
- L'adoption des lois (processus, relations entre l'Assemblée et l'administration gouvernementale, amendements, etc.)
- Les relations interparlementaires (les visiteurs étrangers, le protocole, etc.)
- Le cérémonial (les traditions avec les significations)
- L'usage du temps dans les Parlements (son importance)
- La tribune de la presse (la présence des journalistes en chambre, organisation, rôle et fonctionnement)
- Les relations journalistes et parlementaires (les rapports, le déroulement des conférences de presse, les scrums, etc.)

¹ Cette liste n'est pas exhaustive et n'est qu'à titre indicatif. Les étudiants pourront convenir avec l'Assemblée nationale d'effectuer une recherche sur un autre sujet.

- Le travail en commission (les consultations, les groupes de pression, l'étude des projets de loi, etc.)
- Les manifestations devant le Parlement (lieu de protestation des citoyens et des groupes)
- L'information mise à la disposition des parlementaires
- La période de questions (le compte rendu dans les médias)
- Les pétitions (fondement et pratique de ce droit, etc.)
- Les résultats électoraux (participation électorale)
- L'Assemblée nationale comme forum (débat sur les grands enjeux de la société)
- La participation des citoyens
- Lobbyistes et Parlement
- La pratique de l'imputabilité à l'Assemblée nationale
- La responsabilité ministérielle, collective et individuelle
- La responsabilité des sous-ministres devant les commissions parlementaires
- La contribution du Vérificateur général aux travaux des commissions parlementaires